



EDITO : VOTRE BULLETIN D'INFORMATON

Destiné aux membres collectifs et individuels de notre fédération, ce bulletin a été réclamé par ceux qui se battent dans le terrain contre les projets éoliens de notre canton. Il a notamment pour but de prolonger l'esprit des séances de notre comité au cours desquelles les moments sans doute les plus appréciés sont ceux où l'on échange les expériences des uns et des autres.

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



Bulletin d'information No 1 - Septembre 2017

Suisse

Politique fédérale, les masques sont tombés : mille éoliennes pour la Suisse :

Contrairement aux nombreuses promesses faites par les partisans et les autorités lors de la campagne sur la SE2050 « il n'y aura pas beaucoup d'éoliennes... », c'est bien 1000 éoliennes que la Confédération entend construire à terme dans nos paysages. C'est le moment de se rappeler que le canton de Vaud a pour ambition d'en réaliser jusqu'au tiers comme nous le dénoncions au mois de mars dernier dans un communiqué de presse [CP Plan caché de la DGE 02.03.17 final](#) . C'est beaucoup plus que la planification actuelle qui nous fait déjà dresser les cheveux sur la tête ! <http://paysage-libre-vd.ch/raison-detre/situation-des-projets-eoliens-vaudois/>

Paysage Libre Suisse : notre faitière reprend des couleurs :

Après le travail juridique considérable de Fabienne Chapuis, présidente ad interim, la nouvelle équipe mise en place est dirigée par Elias Meier, président et Michel Fior, secrétaire général. Dès le début, elle a concentré son travail sur la communication politique au niveau fédéral. Elle a su prendre une place importante dans la campagne SE 2050 et permis de faire progresser sensiblement la connaissance des problématiques éoliennes auprès des politiques de toute la Suisse. Une coordination des activités entre les niveaux fédéral, cantonal* et local est en train d'être préparée activement.

** pour l'instant, Paysage-Libre Vaud est la seule organisation cantonale*

Sur le terrain

Villars-le Terroir : une victoire d'étape au pas de charge...

Fin 2016, une interpellation est déposée au Conseil communal pour obtenir plus d'informations sur l'avancement du projet éolien de Romande Energie. En janvier 2017, le Conseil Communal a nommé une commission pour étudier le pour et le contre d'un tel projet.



Deux des 5 éoliennes prévues à Bavois

Brèves :

Séance d'information de Bavois du 26.09.17

Pour rappel : Paysage-Libre Vaud organise une séance publique d'information destinée en particulier à éveiller l'intérêt des habitants de la région de Bavois sur le projet préparé par les promoteurs Vento Ludens et les Services Industriels de Genève (SIG). Venez nombreux pour nous soutenir à 20h à la Grande salle communale !

Bravo à 24h !

« C'est 194 observations d'individus, élus ou organisations. Il n'y en a que sept de favorables. Dans son rapport de 86 pages, que 24 heures a pu consulter, le commissaire enquêteur fait le point et tire la sonnette d'alarme sur l'insuffisance de l'étude d'impact effectuée par les experts suisses »

« Eole possède décidément cet incroyable talent de brouiller les meilleurs amis. Un jour, il faudrait tout de même comprendre pourquoi »

(Erwan Le Bec dans 24h du 28.07.17 à propos des réactions françaises à Bel Coster)

Le rapport présenté au Conseil suivant démontre clairement la volonté unanime de la commission de stopper ce projet dans son état actuel. Ce rapport est disponible sur le site de la commune [PPT Commission Eolienne V2](#)

Dans la foulée, une motion signée par 25 conseillers (sur 35) et déposée lors du dernier Conseil, donne un délai de 4 mois à la Municipalité pour « *prendre immédiatement toutes les mesures qui s'imposent pour mettre un terme définitif au projet de parc éolien prévu sur le territoire de la Commune et de plus qu'il soit fait interdiction (moratoire) à la Municipalité d'étudier et entrer en matière sur tout projet d'installations d'éoliennes sur le territoire de la commune de Villars-le-Terroir pendant les prochaines années, et ceci en vertu du principe de précaution et tant que l'état de la technique n'aura pas évolué* ».

Nous attendons les prochains Conseils pour connaître la suite.

Bel Coster : levée de boucliers et irrégularités dans le dossier

Véritable soulèvement populaire en réaction à la mise à l'enquête du projet de ZIE Bel Coster : plus de 600 opposants (dont 170 chez nos voisins français).

On note particulièrement la présence des associations Pro Natura, ASPO Birdlife, Helvetia Nostra, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage du côté suisse et celle du Parc naturel régional du Haut-Jura, Vivre au Pied du Mont d'Or, des autorités locales et du commissaire-enquêteur agissant au nom du préfet du côté français.

Les séances dites "de conciliation" entre opposants et représentants des Municipalités de Ballaigues, Lignerolle et L'Abergement n'ont rien donné. Pourtant de nombreux points ont été soulevés concernant le rapport de mise à l'enquête et ses innombrables lacunes et irrégularités.

Les Municipalités voudront-elles passer en force en balayant les oppositions et passer le dossier aux autorités cantonales et finalement aux tribunaux ? A ce petit jeu, elles se lancent dans une course de longue haleine, très chère et chronophage, de plus sans grandes chances de succès.

Eoljorat Sud : l'association eoleresponsible dépose sa réplique au Tribunal cantonal

Le 6 juillet 2017 l'association eoleresponsible, par son avocat Me Chiffelle a déposé sa réplique à la cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal du canton de Vaud (CDAP).

Cette réplique répond aux documents déposés par la Ville de Lausanne et le canton de Vaud en janvier 2017, suite au recours d'eoleresponsible de juillet 2016.

La réplique d'eoleresponsible contient de nouveaux éléments en matière d'impact des éoliennes sur la santé, faisant le lien scientifique entre les infrasons et les troubles de santé. Elle intègre également les résultats d'une nouvelle étude de jets de glace, effectuée par l'Office fédéral de l'énergie aux parcs de St-Brais et du Mont-Crosin et bien plus d'éléments. La procédure à la CDAP suit actuellement son cours.